



Santé publique

Les fabricants de tabac n'ont pas dit leur dernier mot...

En février 2024, l'Observatoire régional de la santé a publié une étude de seize pages sur la consommation de tabac et la cigarette électronique dans les Pays de la Loire ⁽¹⁾. Les données sont extraites du Baromètre de Santé publique France de 2021. Il s'agit de l'extraction des réponses de 1 450 Ligériens âgés de 18 à 75 ans.

En 2021, dans les Pays de la Loire, quelque 600 000 habitants âgés de 18 à 75 ans fument quotidiennement (22 %). En outre, 8 % sont des fumeurs occasionnels. Le tabagisme quotidien est globalement en recul (22 % en 2021, contre 26 % en 2010) et il reste moins fréquent qu'au niveau national (25 %).

Il diminue fortement chez les 18 à 34 ans (23 % en 2021, contre 45 % en 2010) ; la consommation est plutôt stable chez les 35 à 54 ans (29 % en 2021, contre 27 % en 2010) ; elle augmente nettement chez les 55 à 75 ans (15 % en 2021, contre 7 % en 2010).

Le tabagisme quotidien reste en 2021 plus fréquent chez les hommes (25 %) que chez les femmes (19 %), mais l'écart se réduit : il était de onze points de pourcentage en 2010 et il n'est plus que de six points en 2021. Par ailleurs, le tabagisme quotidien est marqué par des inégalités sociales : 32 % des personnes avec les revenus les plus faibles fument chaque jour, contre seulement 13 % des personnes avec les revenus les plus élevés ⁽²⁾. De même, le tabagisme quotidien est nettement plus élevé chez les ouvriers (35 %) que chez les cadres ou professions intellectuelles supérieures (9 %). Parmi les fumeurs quotidiens, 72 % déclarent fumer des cigarettes manufacturées ; 49 %, du tabac à rouler.

Pour évaluer la dépendance tabagique, on notera qu'environ 12 % des fumeurs quotidiens déclarent fumer leur première cigarette dans les 5 minutes qui suivent leur réveil ; 34 %, entre 6 et 30 minutes. Parmi les fumeurs quotidiens, 21 % fument au maximum cinq cigarettes par jour ; 35 %, entre six et dix ; 44 %, onze cigarettes ou plus par jour. Au final, 53 % des fumeurs quotidiens présentent une dépendance au tabac (forte ou modérée).

Parmi les fumeurs quotidiens, 76 % déclarent avoir déjà essayé d'arrêter de fumer volontairement pendant au moins une semaine ; 32 % ont tenté d'arrêter dans les douze derniers mois ; 60 % déclarent avoir envie d'arrêter...

Si 38 % des Ligériens de 18 à 75 ans déclarent avoir déjà utilisé une cigarette électronique, 7 % l'utilisent au moment de l'enquête et 6 % quotidiennement. L'usage quotidien a fortement augmenté : 2,5 % en 2014 ; 3,2 % en 2017 et 6,2 % en 2021.



(1) – https://www.orspaysdelaloire.com/sites/default/files/pages/pdf/2024_PDF/2024_BS2021_2_Tabac.pdf

(2) – Revenus faibles : inférieurs à 1 170 euros par unité de consommation et par mois ; revenus élevés : supérieurs à 1 800 euros par unité de consommation et par mois.



Services autonomie à domicile : mariée trop belle ?

Les futurs services autonomie à domicile (SAD), regroupant les services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et les services d'aide et d'accompagnement à domicile (Saad), semblaient faire l'unanimité (sauf, au moins, au niveau du CÉAS de la Mayenne !).

Le 6 février 2024, les sénateurs ont semé le doute avec la proposition de loi portant diverses mesures relatives au grand âge et à l'autonomie. En effet, les sénateurs ont adopté un amendement de Corinne Imbert (LR, Charente-Maritime) : considérant que la réforme actuelle des SAD met les Ssiad en difficulté, l'amendement rend facultative la transformation des Ssiad en services proposant à la fois de l'aide et du soin. En pratique, cela dispense les Ssiad d'avoir à fusionner, d'ici le 30 juin 2025, avec un Saad ou d'avoir à développer directement une activité d'aide à domicile autorisée par le département. Le texte est maintenant soumis à une commission mixte paritaire.

Le 16 février 2024, la Fehap⁽¹⁾ et la Mutualité Française ont elles-mêmes adressé un courrier à Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées et des personnes âgées. Dans un premier temps, les deux signataires confirment leur adhésion à la réforme qui doit rendre plus lisible pour les usagers et mieux coordonner l'offre à domicile dans les territoires. En outre, ils en attendent un renfor-

cement de l'attractivité des métiers, « en offrant aux professionnels de véritables parcours ».

Cependant, selon la Fehap et la Mutualité Française, « il existe une asymétrie d'obligations entre les Saad et les Ssiad ». En effet, « seules les autorisations de Ssiad sont menacées à court terme s'ils ne trouvent pas de solution pour s'adjoindre une activité d'aide et d'accompagnement. Dès lors, des gestionnaires uniques de Ssiad seront contraints de "perdre" leur autorisation dans le cadre d'un GCSMS ou bien de fusionner avec des structures qui sont aujourd'hui en grande difficulté économique ».

Cela pose une question : comment de grandes fédérations, comme la Fehap ou la Mutualité Française, ont-elles pu ne pas y penser plus tôt ? Aujourd'hui, les deux fédérations en sont à proposer des solutions – trois exactement. Retenons plutôt la troisième : « Autoriser des mesures pérennes et non transitoires contribuant à élargir les modalités de coopération, permettant d'aller vers un guichet unique sans toutefois obligation de créer une entité juridique unique, telle que les GCSMS⁽²⁾ de moyens, les conventionnements, les groupements d'associations ».

La proposition est pleine de bon sens – à défaut de pouvoir suggérer que le dossier ne soit repris sérieusement à son point de départ !

La pensée hebdomadaire

« La première et fondamentale résistance est celle de l'esprit. Elle nécessite de résister à l'intimidation de tout mensonge asséné comme vérité, à la contagion de toute ivresse collective. Elle nécessite de ne jamais céder au délire de la responsabilité collective d'un peuple ou d'une ethnie. Elle exige de résister à la haine et au mépris. Elle prescrit le souci de comprendre la complexité des problèmes et des phénomènes plutôt que de céder à une vision partielle ou unilatérale. Elle requiert la recherche, la vérification des informations et l'acceptation des incertitudes. »

Edgar Morin, « Face à la polycrise que traverse l'humanité, la première résistance est celle de l'esprit », *Le Monde* du 23 janvier 2024.

(1) – Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires. La Fehap est présidée par Marie-Sophie Desaulle, directrice de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire de 2009 à 2014.

(2) – Groupement de coopération sociale et médico-sociale.

Le samedi 9 mars, à Laval

Les conseillers d'arrondissement en Mayenne (1919-1940)

Dans le cadre des « Samedis de l'histoire », le samedi 9 mars, à 14 h 30, salle Angot, aux Archives départementales de la Mayenne, à Laval, la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) et les Archives départementales organisent une conférence avec Adrien Champroux, doctorant à la Sorbonne Université, enseignant en licence d'Histoire à l'Institut catholique de Rennes, sur le thème : « Les élus oubliés de la Troisième République – les conseillers d'arrondissement en Mayenne (1919-1940) ».

L'intervenant se propose de présenter le corpus des conseillers d'arrondissement de la Mayenne et le fonctionnement de leurs assemblées, leurs profils socioprofessionnels, les élections qui se sont déroulées entre 1919 et 1937.

La source principale est constituée de la série 2N des Archives départementales qui conserve l'ensemble des procès-verbaux de l'institution.

Entrée libre et gratuite.

Le vendredi 15 mars, à Laval

Rosie pour l'ouverture des Reflets

Le vendredi 15 mars, à 20 h 30, au Cinéville, à Laval, Atmosphères 53 ouvre ses Reflets du cinéma canadien avec le film *Rosie*, de Gail Maurice (fiction / comédie sociale, Canada, 2022, 93 mn).

Synopsis : une jeune fille indigène orpheline part vivre avec sa tante francophone dans le Montréal des années 80. Selon Atmosphères 53, il s'agit d'un film qui « emporte l'adhésion car il regorge de gaieté, d'optimisme et de vivacité. On embarque sans retenue dans les tribulations de cette "famille" atypique du Montréal des années 80 ».

Toute la programmation du festival : <https://www.lesrefletsducinema.com/>

Le samedi 16 mars, à Belgeard

Découverte d'une commune aux deux bourgs

Le samedi 16 mars, à 15 h, le Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne propose une découverte de la commune de Belgeard à l'histoire atypique : elle comprenait deux bourgs, deux églises, de multiples écoles, et elle a reçu la visite d'une reine de France... En devenant « Belgeard » en 1983, Bourg-

Nouvel disparaît de la carte, mettant fin à une situation communale particulière qui durait depuis 1876.

Rendez-vous devant l'église de Belgeard. Déplacements entre le bourg et l'ancien bourg en voiture. Possibilité de covoiturage. Tarifs : 5 euros en plein tarif ; 3,50 euros en tarif réduit et gratuit pour les moins de 18 ans et étudiants.

Le lundi 18 mars, à Saint-Denis-d'Anjou

« Et si les arbres nourrissaient les habitants... »

Le lundi 18 mars, de 17 h 30 à 20 h, salle socio-culturelle de Saint-Denis-d'Anjou, le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable (association Synergies) poursuit son cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes avec un atelier visant à répondre aux questions suivantes : comment faire vivre son verger ? Que planter pour un verger communal ? Et où ? Comment entretenir son verger ? Comment associer les habitants à ces démarches ? Quels sont les partenaires à associer ?

Intervenants :

- ✓ Louise Maurel, animatrice du Projet alimentaire territorial du GAL Sud-Mayenne proposera une introduction sur le thème des arbres nourriciers (de quoi parle-t-on ?).
- ✓ Dominique de Valicourt, maire de Saint-Denis-d'Anjou : présentation de la démarche initiée dans la commune.
- ✓ Lucie Pouteau, arboricultrice à la Pépinière d'Enviés : conseils techniques sur les essences nourricières.
- ✓ Delphine Ouvrard, animatrice du CPIE Mayenne-Bas-Maine : comment faire vivre une dynamique avec les habitants ?

[Inscriptions](#)

Le mardi 19 mars, à Laval

Les clichés sur l'âge

Le mardi 19 mars, à 18 h 30, à la salle du Conseil municipal de l'hôtel de ville de Laval, dans le cadre des Semaines d'éducation contre les discriminations organisées par le collectif Unissons nos différences, l'Espace seniors intergénérationnel organise une conférence-débat sur le thème de l'âgisme et les discriminations liées à l'âge. Intervenant : par Cyrille Gallion, historien, anthropologue et directeur de l'association Cif-SP, Solidaires entre les âges (association pour le développement du lien entre les âges).

Entrée libre et gratuite.